Institut de Formation Pratique
32 avenue du Général Leclerc
54700 PONT-A-MOUSSON
Email: contact@institutdeformationpratique.fr
Tel: 03.83.54.63.67

Communication et organisation en équipe en MAM

Durée: 21.00 heures (3.00 jours)

Profils des stagiaires

- Assistante maternelle
- Garde d'enfants
- Personnel de crèche

Prérequis

- Etre assistant maternel ou garde d'enfants (IPERIA)
- Etre sous contrat avec un employeur (IPERIA)
- (hors financement IPERIA) pas de pré-requis

Accessibilité

L'accessibilité aux personnes en situation de handicap est variable selon le lieu de la formation, nous invitons les personnes à nous contacter pour tout besoin lié à une situation de handicap

Pour s'inscrire à une formation sous financement Iperia, les assistants maternels doivent remplir un bulletin d'inscription spécifique. Celui-ci est transmis par mail aux animatrices de RPE, 2 à 3 mois avant le début de la formation, pour diffusion aux assistants maternels.

Les assistants maternels remettent ensuite leur dossier au RPE qui nous les retournent remplis et signés au moins 1 mois avant le début de la session de formation. Pour être recevables, les bulletins d'inscription doivent être accompagnés des pièces jointes suivantes : bulletin de salaire de moins de 3 mois, agrément en cours de validité, pièce d'identité, RIB au nom de l'assistant maternel. Attention, il n'est accepté aucune rature ni correcteur sur les bulletins d'inscription.

A réception des bulletins d'inscription et une dizaine de jours avant le démarrage de la formation, une convocation sera adressée par email à l'assistant maternel.

Objectifs pédagogiques

- À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de travailler en équipe avec des outils efficaces et en adoptant une communication constructive et bienveillante.

Contenu de la formation

- SAVOIRS
  - Les différents modes et les principaux outils de communication.
  - Les piliers du travail en équipe.
  - Les notions de collaboration et de coopération.
  - Les grands principes d'une démarche de communication bienveillante.
  - Les principales méthodes de résolution de problème.
  - Les différents types de réunions et les supports tels que l'ordre du jour et le compte rendu.
  - Les principaux outils de réflexion d'amélioration continue individuels et collectifs.
  - Le règlement interne des professionnels de la MAM.
- SAVOIR-FAIRE
  - Mettre en place les outils et les procédures de communication.
  - Mettre en place des actions d'amélioration, afin de renforcer sa motivation et son efficacité.
  - Communiquer en adaptant son discours et son attitude en fonction de son interlocuteur.
  - Exprimer ses besoins et ses émotions au sein d'une équipe professionnelle.
  - Utiliser les techniques de résolution de problème en cas de situation conflictuelle.

- Déterminer la fréquence et l'organisation type des réunions.
- Préparer et animer une réunion efficace.
- Déterminer les rubriques constitutives du règlement intérieur, en collaboration avec les différents membres de l'équipe.
- Utiliser les outils de planification RH et de gestion des tâches quotidiennes.

- SAVOIR-ETRE
  - Être empathique
  - Être motivé
  - Être assertif
  - Être à l'écoute
  - Être organisé

Organisation de la formation

Equipe pédagogique
Formateur professionnel expérimenté sur le secteur de l'enfance et petite enfance plus particulièrement sur ce thème

Moyens pédagogiques et techniques
- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation
- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Modalités d'obtention
Délivrance d'une attestation

Indicateurs de résultats
Pas de session en 2022

Tarif de la formation
Financement par le plan de developpement des compétences IPERIA pour les assistants maternels et gardes d'enfants ou SPE (sur bulletin d'inscription IPERIA)